



PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ANNEE 2007

27 avril 2007

ISSN 07619618

SPECIAL

SOMMAIRE

DELEGATION DE SIGNATURE

- Arrêté préfectoral n° 200.1196 du 26 avril 2007 portant délégation de signature à M. le Sous-Préfet de Thonon-les-Bains..... P 3

DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES

- Arrêté préfectoral n° 2007.1200 du 27 avril 2007 portant renouvellement de la liste des conseillers du salariés du département de la Haute-Savoie..... P 8



DELEGATION DE SIGNATURE

Arrêté préfectoral n° 200.1196 du 26 avril 2007 portant délégation de signature à M. le Sous-Préfet de Thonon-les-Bains

ARTICLE 1er. – Délégation de signature est donnée à M. Jean-Yves MORACCHINI, Sous-Préfet de Thonon-les-Bains, dans les matières suivantes :

A - POLICE GÉNÉRALE

- 1 - Octroi du concours de la force publique pour l'exécution des jugements d'expulsion immobilière et locative ; instruction des dossiers de demandes de réparation des dommages causés par le refus de prêter le concours de la force publique pour l'exécution des jugements d'expulsion immobilière et locative ; signature des arrêtés d'indemnisation ; signature des demandes de remise ou abandon de créance ; examen et signature des protocoles d'accord de prévention d'expulsion.
- 2 - Réquisition du concours de la Gendarmerie ou d'un corps militaire, notamment pour l'exécution des travaux urgents de sauvetage ou de secours.
- 3 - Autorisations relatives à la police de la voie publique, des cafés, des débits de boissons, bals, spectacles et autres lieux publics excédant la compétence des autorités municipales.
- 4 - Octroi des dérogations aux heures de fermeture des débits de boissons.
- 5 - Arrêtés prononçant la fermeture administrative des débits de boissons situés sur le territoire de l'arrondissement pour une durée n'excédant pas trois mois.
- 6 - Arrêtés prononçant la fermeture administrative des établissements et lieux ouverts au public situés sur le territoire de l'arrondissement en cas d'infractions à la législation sur les stupéfiants, pour une durée n'excédant pas trois mois.
- 7 – Autorisations d'usage sur la voie publique d'amplificateurs sonores fixes ou mobiles, d'installation de dispositifs d'alarmes sonores audibles de la voie publique, d'organisation des quêtes, d'organisation de courses pédestres, cyclistes, hippiques, et des manifestations aériennes se déroulant sur le territoire de l'arrondissement et ne débordant pas sur un autre département ou sur un autre arrondissement.
- 8 - Délivrance et renouvellement des autorisations de détention d'armes de 1^{ère} et 4^{ème} catégories :
 - aux associations de tir sportif et à leurs membres,
 - à titre de défense.
- 9 - Délivrance des récépissés pour autorisation de détention d'armes de 5^{ème} et 7^{ème} catégories prévue par le décret n° 95-689 du 6 mai 1995.
- 10 - Délivrance des permis de chasser et des permis de chasser accompagné.
- 11 - Nomination et retrait d'agrément des gardes particuliers.
- 12 – Demande de renforts de police
- 13 – Avertissements aux conducteurs de véhicules, suspensions provisoires de permis de conduire, interdictions de délivrance de permis en cas d'infraction visée à l'article 14 du Code de la Route (application des articles L 18 et L 18-1 dudit Code), limitations de durée de validité, restrictions de validité, changements de catégorie de permis, suspensions et annulations de permis en cas d'inaptitude médicalement constatée (article R 128 du Code de la Route), interdictions de conduire en France pour les étrangers.
- 14 – Désignation des membres de la commission de suspension de permis de conduire de l'arrondissement dans les conditions prévues par le décret n°75-659 du 27 décembre 1975.
- 15 – Agréments des auto-écoles.
- 16 – Déclarations d'hébergement collectif.
- 17 - Autorisation d'organiser des loteries.
- 18 - Délivrance et renouvellement des cartes de V.R.P.
- 19 - Délivrance et renouvellement des cartes médicales et cartes vertes des chauffeurs de taxi, ambulances et voitures de petite remise.

- 20 - Délivrance aux étrangers des visas sortie-retour.
- 21 - Substitution aux maires dans les cas prévus aux articles L 2122-34 et L 2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 22 - Délivrance des cartes grises et des attestations de non-gage.
- 23 - Les conventions à conclure avec les garages et tout autre établissement professionnel pour leur participation aux téléprocédures relatives aux opérations d'immatriculation mises en œuvre par le service telec@rtegrise du ministère de l'intérieur.
- 24 - Délivrance des passeports.
- 25 - Les oppositions à la sortie du territoire pour les mineurs.
- 26 - Autorisations de manifestations nautiques organisées sur le Lac Léman.
- 27 - Délivrance des autorisations pour toutes les liquidations et les ventes au déballage des surfaces supérieures à 300 m².
- 28 - A l'occasion des permanences, pour signer, pour tout le département, les arrêtés de reconduite à la frontière, en application des dispositions de l'article 22 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 modifiée et les décisions de maintien des étrangers en rétention administrative pendant 48 heures, en application des dispositions de l'article 35 bis de la même ordonnance.
- 29 - Délivrance des permis de conduire et les permis de conduire internationaux.
- 30 - Délivrance des arrêtés portant modification du permis de conduire.
- 31 - Les autorisations de transports de corps en dehors du territoire métropolitain dans le cadre des dispositions de l'article R 2213,22 du code général des collectivités territoriales.
- 32 - Décisions ordonnant la remise immédiate des armes par des personnes dont le comportement ou l'état de santé présente un danger grave et immédiat pour elle-même ou pour autrui.
- 33 - Récépissés des déclarations relatives aux rassemblements festifs à caractère musical et les refus d'autorisation, pour les manifestations situées dans le ressort de l'arrondissement de Thonon-les-Bains.
- 34 - Les convocations des membres de la Commission d'Arrondissement de Thonon-les-Bains pour la sécurité et l'accessibilité, les procès-verbaux de visite de sécurité.
- 35 - A l'occasion des permanences et pour tout le département, (compte tenu du fait que le département de la Haute-Savoie a une frontière commune avec un Etat membre de la Communauté Européenne, l'Italie, et en application de l'article 10 nouveau du décret du 27 mai 1982 modifié pris pour l'application de l'article 5 et 5.1 de l'ordonnance n° 45.2658 du 2 novembre 1945 modifiée relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France), la décision de remise (ou décision de réadmission) d'un étranger, qui a pénétré ou séjourné irrégulièrement en France, aux autorités compétentes de l'Etat membre de la Communauté Européenne qui l'a admis à entrer ou à séjourner sur son territoire ou dont il provient directement, en l'occurrence l'Italie.
- 36 - Dans le cadre des permanences du Corps préfectoral, pour signer tout arrêté, décision, requête, recours ou tout autre acte de procédure pris en application du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et en particulier :
- les arrêtés de reconduite à la frontière,
 - les arrêtés fixant le pays de destination,
 - les décisions de maintien des étrangers en rétention administrative pendant 48 heures,
 - ainsi que tous les actes, décisions, rapports, correspondances et documents relatifs à l'exécution de ces décisions.
- 37 - Les dérogations individuelles de courte durée prévues à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 1994 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises.

B - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

- 1 - Institution des commissions de propagande pour les élections municipales complémentaires.

- 2 - Désignation des représentants de l'Administration lorsque ces délégués sont prévus dans la composition des commissions de révision des listes électorales pour les élections professionnelles et politiques.
- 3 - Attribution de logements aux fonctionnaires de l'Etat au titre des contingents qui leur sont réservés dans les immeubles bénéficiant d'un financement privilégié de l'Etat.
- 4 - Enquêtes publiques relatives aux établissements et installations classés (arrêté prescrivant l'enquête, et tous actes de procédure).
- 5 - Enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique et enquêtes parcellaires en vue de la cessibilité dans les formes prévues par les décrets n° 77-392 et n° 77-393 du 28 mars 1977 portant Code de l'Expropriation.
- 6 - Enquêtes relatives à la création ou à la création-réalisation des zones d'aménagement concerté (arrêté prescrivant l'enquête, désignation des commissaires-enquêteurs et tous actes concernant cette enquête).
- 7 - Enquêtes hydrauliques conjuguées avec des procédures déclaratives d'utilité publique.
- 8 - Enquêtes préalables à l'établissement des servitudes sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eau et d'assainissement.
- 9 - Enquêtes en vue de l'établissement des servitudes de passage sur des lignes électriques.
- 10 - Enquêtes publiques portant sur des demandes d'autorisation d'ouverture de carrières (application des articles 10, 15 et 17 du décret n° 79-110 du 20 décembre 1979).
- 11 - Acceptation des démissions des maires et des adjoints des communes de l'arrondissement.
- 12 - Exercice du droit d'information sur les actes des Sociétés d'Economie Mixte dont le ressort territorial n'excède pas les limites de l'arrondissement.
- 13 - Création des commissions syndicales.
- 14 - Cotation et paraphe des registres des délibérations des conseils municipaux et des arrêtés des maires.
- 15 - Navigation dans les eaux françaises du Lac Léman et notamment application de la convention franco-suisse relative aux transports de voyageurs par bateaux à vapeur, sous réserve, en matière de police et de sécurité de la navigation, de l'assistance du service des Ponts-et-Chaussées dans les conditions prévues par le titre VI du décret du 6 février 1932 (article 48).
- 16 - Autorisation des poursuites par voie de vente.
- 17 - Création, dissolution des établissements publics de coopération intercommunale dans l'arrondissement et modification de leurs statuts, à l'exception des EPCI à fiscalité propres.
- 18 - Instruction des affaires relatives à la gestion des sections de communes et des biens indivis entre communes en application des articles L 2411-1 à L 2412-1 et L 5222-1 à L 5222-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 19 - Autorisations données aux associations culturelles, de bienfaisance et d'assistance en vue de bénéficier des dispositions de l'article 238 bis du Code Général des Impôts.
- 20 - Enquêtes publiques issues de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.
- 21 - Enquêtes publiques concernant la délimitation du domaine public fluvial visées par le décret n°70-1115 du 3 décembre 1970 modifié par le décret n° 72-72 du 20 janvier 1972 relatifs à la délimitation du domaine public fluvial.
- 22 - Enquêtes publiques relatives aux travaux d'aménagement des cours d'eau visées par le décret n° 72-835 du 7 août 1972 portant application de l'article 176 du Code Rural et relatif à la procédure d'enquête devant précéder l'exécution des travaux prévus à l'article 175 dudit code.
- 23 - Enquêtes préalables aux modifications des limites territoriales des communes à l'intérieur de l'arrondissement, et le cas échéant, toutes opérations relatives à l'élection de la Commission prévue à l'article R 112-20 du Code des Communes.
- 24 - Enquêtes de commodo et incommodo.
- 25 - Enquêtes en vue du classement des communes en station selon les dispositions prévues par les articles R 143-2 (stations hydrominérales et climatiques), R 143-20 (stations de tourisme) et R 143-31 (stations de sports d'hiver et d'alpinisme) du Code des Communes.

26 - Validation des rôles des associations syndicales autorisées en vue de les rendre exécutoires, selon les dispositions prévues aux articles 15 de la loi du 21 juin 1865 et 61 du décret du 18 décembre 1927.

27 - Signature des conventions établies dans le cadre de la mise en oeuvre du programme « nouveaux services - nouveaux emplois » prévu à l'article 1er de la loi n° 97-940 du 16 octobre 1997 et à l'article 2 du décret n° 97-954 du 17 octobre 1997.

28. - Recours gracieux contre les actes des communes, leurs établissements publics et les établissements de coopération intercommunale de l'arrondissement.

29 – Signature des contrats éducatifs locaux en référence à la circulaire interministérielle du 9 juillet 1998 relative à l'aménagement des temps et des activités de l'enfant : mise en place du contrat éducatif local et des rythmes périscolaires.

30 – Enquêtes parcellaires liées à l'institution de servitude pour le passage des pistes de ski ou le survol des terrains par les remontées mécaniques, conformément aux articles 52 à 54 de la loi n° 85.30 du 9 janvier 1985.

31 – Décisions d'attribution des bourses d'accès à l'emploi dans le cadre du parcours TRACE.

32 – Signature des lettres déclarant le caractère complet des dossiers présentés par les élus dans le cadre de l'instruction de la dotation globale d'équipement.

33 – Dérogations scolaires – répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques.

ARTICLE 2. - Délégation de signature est parallèlement donnée à M. Jean-René BOURON, Secrétaire Général de la sous-préfecture de Thonon-les-Bains, en ce qui concerne :

- les cartes grises et les attestations de non-gage.
- la délivrance aux étrangers des visas sortie-retour.
- la délivrance des permis de chasser et des permis de chasser accompagné.
- la délivrance et le renouvellement des autorisations de détention d'armes de 1ère et 4ème catégorie aux associations de tir sportif et à leurs membres.
- la délivrance des récépissés pour autorisation de détention d'armes de 5ème et 7ème catégories prévues par le décret n° 95-689 du 6 mai 1995.
- le visa des permis de chasser des personnes visées à l'article 370 du Code Rural et des permis de chasser des non résidents en France.
- la signature des cartes européennes d'armes à feu.
- la délivrance des récépissés d'autorisations accordées aux marchands forains et ambulants,
- la délivrance des récépissés et déclarations de vendeurs de dixième à la Loterie Nationale,
- les autorisations de transports de corps en dehors du territoire métropolitain dans le cadre des dispositions de l'article R 2213.22 du code général des collectivités territoriales.
- les autorisations de transports d'urnes funéraires à l'extérieur des frontières internationales.
- la délivrance des passeports.
- les décisions d'attribution des bourses d'accès à l'emploi dans le cadre du parcours TRACE.

ARTICLE 3 – En cas d'absence ou d'empêchement de M. le Sous-Préfet de Thonon-les-Bains, délégation de signature est donnée à :

- M. Jean-René BOURON, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Thonon-les-Bains,
- Melle Claire-Anne MARCADE, Attachée,
- M. David PROUTEAU, Attaché,

dans les matières suivantes :

- tous documents relevant des attributions de la commission d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique, ainsi que pour l'accessibilité des personnes handicapées dans les établissements recevant du public,
- les permis de conduire et les permis de conduire internationaux,

- les autorisations de transports de corps en dehors du territoire métropolitain dans le cadre des dispositions de l'article R 2213.22 du code général des collectivités territoriales.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. le Sous-Préfet de Thonon-les-Bains, délégation de signature est donnée à M. Jean-René BOURON, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Thonon-les-Bains, à l'effet de signer dans les matières suivantes :

3 - 1 - Pour les affaires visées article 1er - A - Police Générale

- les arrêtés portant modification du permis de conduire.
- les arrêtés portant suspension de permis de conduire pendant une période égale ou inférieure à six mois.
- octroi des dérogations des heures de fermeture des débits de boissons.
- agrément des auto-écoles.
- déclarations d'hébergement collectif.
- délivrance et renouvellement des cartes de V.R.P.
- délivrance et renouvellement des cartes médicales et cartes vertes des chauffeurs de taxi,
- ambulances et voitures de petite remise.
- les autorisations d'usage sur la voie publique d'amplificateurs sonores fixes ou mobiles, d'installation de dispositifs des quêtes, d'organisation des courses pédestres, cyclistes, hippiques et des manifestations aériennes se déroulant exclusivement sur le territoire de l'arrondissement,
- les autorisations de manifestations nautiques organisées sur le Lac Léman.

3 - 2 - Pour les affaires visées article 1er -B - Administration Générale et relations avec les Collectivités Locales

- attributions de logements aux fonctionnaires de l'Etat au titre des contingents qui leur sont réservés dans les immeubles bénéficiant d'un financement privilégié de l'Etat.
- cotation et paraphe des registres des délibérations des Conseils Municipaux et des arrêtés des maires.
- navigation dans les eaux françaises du Lac Léman et notamment application de la convention franco-suisse relative aux transports de voyageurs par bateaux à vapeur, sous réserve, en matière de police et de sécurité de la navigation, de l'assistance du service des Ponts-et-Chaussées dans les conditions prévues par le titre VI du décret du 6 février 1932 (article 48).
- validation des rôles des associations syndicales autorisées en vue de les rendre exécutoires, selon les dispositions prévues aux articles 15 de la loi du 21 juin 1865 et 61 du décret du 18 décembre 1927."

ARTICLE 4. - En cas d'absence simultanée du Sous-Préfet et de M. Jean-René BOURON, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture, délégation de signature est donnée à Melle Claire-Anne MARCADE, Attachée, à M. David PROUTEAU, Attaché et à Mme Monique ROLLET, Secrétaire Administratif de Classe Supérieure, à l'effet de signer les ampliations d'arrêté, transports de corps hors du territoire métropolitain, passeports, autorisations de sortie du territoire et visas de ressortissants étrangers résidant en France, ainsi que le courrier administratif courant et bordereaux de transmission.

ARTICLE 5.- Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées et les dispositions du présent arrêté prendront effet à compter de ce jour.

ARTICLE 6.- M. le Secrétaire Général de la Préfecture, M. le Sous-Préfet de Thonon-les-Bains, M. Jean-René BOURON, Melle Claire-Anne MARCADE, M. David PROUTEAU et Mme Monique ROLLET sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet
Rémi CARON.



DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES

Arrêté préfectoral n° 2007.1200 du 27 avril 2007 portant renouvellement de la liste des conseillers du salariés du département de la Haute-Savoie

Article 1er : La liste des personnes volontaires pour assister un salarié lors de l'entretien préalable au licenciement s'établit comme présentée dans les tableaux annexés au présent arrêté.

Article 2 : Cette liste est soumise à révision tous les trois ans et peut être complétée à tout moment, en cas de besoin.

Article 3 : L'arrêté préfectoral n° 2004-583 du 24 mars 2004 est abrogé et remplacé par le présent arrêté à compter du 2 mai 2007.

Article 4 : Le présent arrêté sera sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture et ampliation sera adressée à M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour application.

La liste des conseillers est à disposition des salariés concernés à la Préfecture, aux Sous-Préfectures, à l'Inspection du Travail, à l'Inspection du Travail, de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricoles, aux Agences locales pour l'emploi, dans les Mairies, aux Unions départementales des syndicats patronaux et salariés, aux Conseils de prud'hommes ainsi qu'à la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers de la Haute-Savoie.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Dominique FETROT.

Liste des conseillers du salarié - Arrondissement d'Annecy

Cantons d'Alby-sur-Chéran, d'Annecy, d'Annecy-le-Vieux, de Faverges, de Rumilly, de Seynod, de Thônes et de Thorens-Glières

NOM - Prénom	Adresse	Commune	Téléphone	Secteur d'activité	Téléphone	Appartenance
			personnel		professionnel	
ANANI Nouredine	7 rue de la Donzière	74600 SEYNOD	04 50 69 28 82	métallurgie	04 50 64 01 63	CGT
BEAL Annie	2 rue du Mont Baron	74000 ANNECY	04 50 09 09 24	santé		CGT
BEAUCHAMP Simon	9 rue de l'Arlequin	74960 CRAN-GEVRIER	06 04 23 46 36	nettoyage		CGT
BELLIER Alain	26 avenue Gantin	74150 RUMILLY	06 61 79 03 90	métallurgie		CFDT
BENGRINE Abdenibi	Les Floralies 2 Les Besseaux	74230 THONES	04 50 32 72 41	associatif		CFDT
BEZAUD Claude	Résidence le Cap	74410 DUINGT	06 08 01 31 89	commerce	04 50 49 17 17	CFDT
BORTOLINI Nathalie	Chef-lieu	73310 SERRIERES			04 50 65 36 97	FO
BOUTILLET Jean-Luc	Saint-André Val de Fier	74150 RUMILLY	06 14 34 71 44	métallurgie	04 50 88 55 55	CGT
CHAPUIS Georges	22 rue de la Pérolière	74960 CRAN-GEVRIER	04 50 57 19 38	retraité		FO
CHIPILOFF Martine	150 route du Villaret	74370 St MARTIN BELLEVUE	06 25 22 88 07	commerce	04 50 10 06 66	CGT
DARTEVEL Muriel	17 Parc Fleuri	73410 ALBENS	06 62 51 99 68	métallurgie	04 79 54 15 23	CGT
DE PAUW Denis	23 rue Charles Baudelaire	74600 SEYNOD			04 50 52 12 29	FO
DECHOSAL Jean	2288 route d'Albertville	74320 SEVRIER	06 64 43 60 58	métallurgie	04 50 22 64 94	CGT
DECOUT Jean-Marie	2812 route des Vignes	74370 VILLAZ	04 50 60 68 14		06 61 26 61 91	CFDT
DUBOIS Daniel	10 boulevard Bellevue	74000 ANNECY	06 12 47 40 80	métallurgie		CGT
DUSSAUGE Madeleine	Châteaufort	73310 MOTZ	06 73 95 06 86			FO
FAYEK Yannick Mohamed	413 rue du Letraz	74210 FAVERGES	04 50 45 60 17	industrie	04 50 32 58 58	UNSA
FLORET Gérald	417 rue de Létraz	74210 FAVERGES	04 50 44 47 42	retraité	06 15 38 64 59	CFDT
GEORGES Maryline	4 passage du Cercle de l'Eau	74960 CRAN-GEVRIER	06 11 74 20 01	éducation (privé)		CGT
GROS Christiane	6 allée des Hêtres	74600 SEYNOD	06 03 96 21 26	métallurgie		CGT
GROSJEAN Lionel	290 route des Favergettes	74210 FAVERGES	04 50 44 82 63	industrie		UNSA
GROSLIER Claude	2376 route de Talloires	74210 DOUSSARD	04 50 44 30 24	métallurgie	04 50 65 59 00	CGT
GUILHOT Nicolas	22 avenue Auguste Renoir	74960 CRAN-GEVRIER	06 61 81 53 86	chimie		CGT
JACCOUD Madeleine	1 avenue Jean Clerc	74600 SEYNOD	04 50 69 20 04	retraitee		CFDT
JACQUELIN Daniel	16 rue du Levant	74960 CRAN-GEVRIER	04 50 57 54 97	éducation (privé)	04 50 23 31 66	CGT
LAQUA Patrick	741 rue de la Grande Ferme	74370 PRINGY	04 50 09 76 68	fonction publique	04 50 51 91 79	CGC
LAURENT Jocelyne	17 avenue de Champ Fleuri	74600 SEYNOD	06 64 82 12 61	commerce	04 50 33 48 33	CGT

LE BESCONT Josette	1105 route de Cercier	74330 CHOISY		organismes sociaux	04 50 67 91 64	CGT
MAHREZ Aabdelghani	11 avenue de Champfleuri	74600 SEYNOD	06 79 99 78 21			UNSA
MAHREZ Hafida	11 avenue de Champfleuri	74600 SEYNOD	06 66 27 48 34			UNSA
MAISONNEUVE Florence	14 avenue de Champfleuri	74600 SEYNOD	04 50 51 31 20	cadre administratif	06 98 29 55 75	UNSA
MARTIN DOUCET Gaëtan	131 route de la Gare	74370 St MARTIN BELLEVUE	06 87 14 84 31	commerce		UNSA
MARZLOFF Agnès	5 chemin Falquet	74000 ANNECY	06 83 56 35 34	éducation culture	04 50 22 22 19	CGT
MOREL Agnès	Chef-lieu	74320 LESCHAUX	04 50 32 01 32	commerce	06 73 79 38 37	CSN
NAANAA Ahmed	15 chemin des Eparris	74600 CHAUX BALMONT	04 50 46 78 07	métallurgie	04 50 27 34 64	CGT
NICOUD Bernard	39 rue du Val Vert	74600 SEYNOD		BTP	06 07 40 98 78	CGC
PAQUIER Jacques	17 rue du Pré Fornet	74600 SEYNOD	04 50 45 46 80	commerce	06 22 74 67 88	CFDT
PARIS Pierre	22 rue de la Pérolière	74960 CRAN-GEVRIER	04 50 46 91 58	métallurgie	04 50 65 90 65	CGT
PAULME DALGOBBO Josette	5 rue de l'Isle	74000 ANNECY	04 50 51 22 20	retraitee		CGT
PERILLAT-BOITEUX Thierry	351 voie Romaine	74370 NAVES PARMELAN		métallurgie	04 50 09 14 08	CFDT
PIQUEMAL Jean-Claude	60 route de Provins	74940 ANNECY-LE-VIEUX	04 50 23 76 72	retraite	06 08 05 45 40	CGC
POGNOT Jean-Pierre	14 rue de Millemoux	74960 CRAN-GEVRIER	06 10 30 50 53	fonction publique terr.		CGT
QUENDIL Abdelkader	16 clos du Buisson	74940 ANNECY-LE-VIEUX	06 18 31 29 87	métallurgie	04 50 64 01 63	CGT
RENAULT Romuald	15 rue Félix Petit	74000 ANNECY	06 12 95 71 81		04 50 88 66 66	FO
RETTUGA Gilles	La Raynoz	74210 SEYTHENEX	04 50 32 43 60	industrie	04 50 32 58 58	UNSA
RICHARDOT Simon	3 bis rue Maréchal Leclerc	74000 ANNECY		métallurgie	04 50 27 26 85	CGT
RIMONDI Gabriel	17 rue des Emognes	74600 SEYNOD	04 50 69 00 34	retraite		CFDT
ROTTATINTI Joël	222 chemin de Gerbassier	74330 POISY		métallurgie	04 50 88 55 55	CGT
SIVIERO Patrick	6 rue Louis Armand	74000 ANNECY	06 65 12 08 37	métallurgie	04 50 63 58 53	CGT
VEILLET POULTIER Rachel	230 impasse des Cols Verts	74210 DOUSSARD	04 50 32 90 93	BTP	04 50 10 04 30	CGT

Liste des conseillers du salarié - Arrondissement de Bonneville

Cantons de Chamonix, de Cluses, de La Roche-sur-Foron, de Saint-Gervais-les-Bains, de Saint-Jeoire, de Sallanches, de Samoëns, de Scionzier et de Taninges

NOM - Prénom	Adresse	Commune	Téléphone	Secteur d'activité	Téléphone	Appartenance
			personnel		professionnel	
ADAMI Emmanuel	1265 promenade Marie Paradis	74400 CHAMONIX	04 50 54 21 84	transport	06 26 74 56 30	CGT
BERTSCHY Anne-Laure	Montée du Char	74440 TANINGES	04 50 34 21 81	communication		CFTC
BIBOLLET Emmanuel	147 impasse des Champeys	74190 PASSY	04 50 90 45 14	métallurgie		CFTC
BLUMET Serge	248 chemin des Glières Le Lac	74310 LES HOUCHES	06 80 38 60 04	transport	04 50 78 45 53	CGT
BOSSON Marianne	135 clos des Muses	74700 SALLANCHES		fonction publique terr.	04 50 78 44 58	CGT
COMBET Eric	543 rue des Arculinges	74800 AMANCY	04 50 25 82 18	enseignement	06 80 44 34 14	UNSA
DAMBRA Michel	296 rue de Platé	74190 PASSY	06 11 53 70 35	commerce		CGC
DANREY Annick	9 rue de la Pointe Percée	74300 CLUSES	06 17 65 47 35	commerce		CFTC
DARDARE Emmanuel	8 allée des Muriers	74950 SCIONZIER	04 50 18 74 70	métallurgie	04 50 98 40 77	CGT
DASSIN Yves	80 impasse de la Placette	74800 ST PIERRE EN FAUC.	06 87 71 44 60	transport	04 50 95 23 40	CGT
DELCOUR Cathy	522 avenue de la Sardagne	74300 CLUSES	04 50 34 76 16	métallurgie		CFTC
DOCTRINAL Stéphane	198 rue Bellevue	74700 SALLANCHES	04 50 60 68 14			CFDT
FONTAINE VIVE ROUX M.-J.	3588 route du Côteau	74970 MARIGNIER	04 50 34 56 45	métallurgie		CGT
FURULI Antonia	54 boulevard du Chevrans	74300 CLUSES	06 32 46 93 69	commerce		CFTC
GRAIDIA Bruno	436 rue des Prés	74800 AMANCY	06 17 16 48 51	transport	06 10 98 52 84	CGT
IEMOLINI Pierre	268 rue des Allobroges	74460 MARNAZ	06 75 37 52 82	retraité		CFTC
LAUWEREYS Richard	9 avenue du Mont-Blanc	74950 SCIONZIER	06 20 27 05 17	métallurgie	04 50 98 40 77	CGT
LEHOUX François	76 rue du Comte Vert Appt 19	74130 BONNEVILLE	04 50 25 90 80	métallurgie		CGT
LEJMI Zouhir	2 rue des Grands Champs	74300 CLUSES	04 50 98 63 14	métallurgie	04 50 89 38 00	CGT
LUSTREMANT Reynald	37 impasse des Sittelles	74250 VIUZ-EN-SALLAZ	06 33 12 28 88	transport	04 50 25 20 47	CGT
MINEAU Pascal	25 chemin des Barattes	74190 PASSY	04 50 93 82 00	communication		CFDT
NOVAREZE Didier	953 rue Cancellieri	74700 SALLANCHES	06 83 47 09 40	bois		CGT
OUAHRIROU Lounes	631 route du Lac	74310 LES HOUCHES	06 83 38 52 97	socio-éducatif		CGT
OURIET Dominique	34 impasse des Bioles	74190 PASSY LE FAYET	04 50 78 29 99	transport	04 50 78 05 33	CGT
PAUL Monique	8 impasse des Prés Montfort	74190 PASSY	04 50 93 65 93	retraîtée		CFTC
PELLET-MANY André	1090 chemin Pose Perret	74250 PEILLONNEX	04 50 03 67 32	retraîtée		CGT
PERRUET Patrick	1693 impasse de la Rosée	74300 THYEZ	06 10 56 37 81	communication		CFDT
PONS Marcel	31 impasse de la Cascade	74700 SALLANCHES	04 50 58 14 74	retraité		CGC

PROST Paul	1 allée des Saules	74300 CLUSES	04 50 89 16 26	chimie		CFTC
RIVALS Jean-Claude	16 chemin Chaffard	74800 ARENTHON		métallurgie	06 85 83 03 66	CFDT
ROBILLARD Philippe	17 champ du Flesier	74440 TANINGES	04 50 34 86 07	métallurgie	04 50 98 13 13	CGT
ROCHET Michel	596 route de Thuet	74130 BONNEVILLE	04 50 97 21 96	métallurgie		CFTC
RODRIGUEZ Annick	439 rue du Nanty	74300 THYEZ	04 50 58 19 26	métallurgie		CGT
ROUX Géraldine	326 impasse des Cèdres	74300 CLUSES	06 89 84 92 03	métallurgie		CGT
STEPANOVIC Herminia	364 avenue de la Mairie	74970 MARIGNIER	06 07 94 75 37	métallurgie		CFTC
TARRADE Dominique	320 rue de l'Hôpital	74700 SALLANCHES	04 50 58 53 74	services	04 50 58 08 81	CFDT
ZANUS Anne-Marie	77 rue Pasteur	74700 SALLANCHES	04 50 58 47 38	services		CFDT

Liste des conseillers du salarié - Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
Cantons d'Annemasse, de Cruseilles, de Reignier, de Saint-Julien-en-Genevois et de Seyssel

<i>NOM - Prénom</i>	<i>Adresse</i>	<i>Commune</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Secteur d'activité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Appartenance</i>
			<i>personnel</i>		<i>professionnel</i>	<i>syndicale</i>
ALLEYSSON Bernadette	691 route de Loex	74380 BONNE	04 50 39 22 19	métallurgie		CFDT
CAILLEBOUT Jean-Baptiste	474 route de la Caille	74350 ALLONZIER-LA-CAILLE	04 50 46 14 96	transport	06 15 07 97 20	CGT
CHABOT Jean-Christophe	17 rue des Contamines	74160 ST-JULIEN-EN-G.	06 71 04 36 32	commerce	04 50 04 26 26	CGT
FAGOT Laurent	5 allée des Coins	74240 GAILLARD	04 50 87 18 68	commerce	04 50 39 76 84	CGT
LAURENT Danièle	45 chemin des Volands	74380 CRANVES SALES	04 50 39 33 60			CFDT
PLA Didier	2 rue Henry Bordeaux	74100 ANNEMASSE	06 75 36 02 68	commerce		CFTC
POTARD Jacques	439 route des Perosais	74380 CRANVES SALES	04 50 39 34 63	retraité	04 50 39 34 63	CGT

Liste des conseillers du salarié - Arrondissement de Thonon-les-Bains
Cantons d'Abondance, du Biot, de Boège, de Douvaine, d'Evian-les-Bains et de Thonon-les-Bains

<i>NOM - Prénom</i>	<i>Adresse</i>	<i>Commune</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Secteur d'activité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Appartenance</i>
			<i>personnel</i>		<i>professionnel</i>	
BARNET Jean-Marie	12 avenue des Jardins	74200 THONON-LES-BAINS	04 50 71 00 96	retraité		CFDT
BRIET Richard	2 avenue de la Combe	74200 THONON-LES-BAINS	04 50 71 76 62	commerce	04 50 81 45 23	CGC
BUFNOIR Christophe	Chemin des Gérons	74140 SCIEZ	04 50 72 32 93			FO
CONILL Jean-Claude	12 avenue des vallées	74200 THONON-LES-BAINS	04 50 71 57 97	métallurgie	04 50 03 84 00	CFDT
DELIEUTRAZ Christian	23 rés. Le Moulin Bonnatrait	74140 SCIEZ	04 50 72 76 49	retraité		CFTC
GILIBERT Pierre	1 chemin de la Forge	74890 BONS EN CHABLAIS	04 50 70 27 90	éducation culture	06 70 75 31 48	CGT
GOUSAT Paul	18 rue Alexandre Gander	74200 THONON-LES-BAINS		retraité	04 50 71 79 78	CGT
GRASSO René	Le Crêt	74500 CHEVENOZ	04 50 72 21 82			CFTC
KLIEBER Gilbert	186 rue des Violettes	74500 AMPHION	08 79 70 67 21			FO
LAROCHE Patrick	Les Combes	74420 VILLARD	04 50 39 06 45	enseignement	06 77 76 92 13	UNSA
MARICHEZ Bernard	137 chemin du Lapin	74500 MAXILLY	06 81 87 23 79			FO
MEYNET Roger	Vallon - La Cluse	74470 BELLEVAUX	04 50 73 72 99	retraité		CGT
MOREL Lionel	Les Perriers	74420 BOEGE	04 50 39 59 56	métallurgie	04 50 87 80 80	CGT
OUARAS Djadja	4 avenue de Larringes	74500 EVIAN-LES-BAINS	06 61 77 38 14	formation	04 50 83 19 30	FO
RENARD Daniel	17 B avenue de Noailles	74500 EVIAN-LES-BAINS	06 72 48 24 51		04 50 74 93 11	FO